



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 13 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Progression de l'excédent commercial agricole et agroalimentaire :

Stéphane LE FOLL salue un bon résultat et appelle les filières à continuer leurs efforts de structuration pour mieux répondre à la demande mondiale

—
Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, salue l'augmentation de 191 millions d'euros de l'excédent des échanges agroalimentaires français en mars 2015 par rapport à mars 2014.

Cette augmentation de l'excédent commercial est un signal encourageant tant pour les secteurs agricole qu'agroalimentaire qui en bénéficient tous deux.

« Je me félicite de ces bons résultats qui doivent être consolidés. Les filières doivent continuer à se structurer pour mieux répondre à la demande mondiale. C'est en particulier les cas des filières animales qui doivent se donner les moyens de saisir de nouvelles opportunités. Nous devons également faire porter nos efforts sur les produits haut de gamme, segment de marché dans lequel les entreprises agricoles et agroalimentaires françaises bénéficient d'un savoir-faire reconnu et de véritables marges de développement à l'export » a déclaré le ministre.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; 06 66 04 55 17, cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr